

Conférence Donald Gow 1998
School of Policy Studies
Université Queen's
Kingston (Ontario)

Le racisme contemporain au Canada

Phil Fontaine

Grand chef de l'Assemblée des Premières Nations

lors du forum de 1998 sur la politique

vendredi 24 avril 1998

Hôtel Holiday Inn Waterfront (Kingston)

Je vous remercie de votre bien gentille introduction. C'est un grand honneur pour moi d'avoir été invité ici, aujourd'hui, à l'Université Queen's dans le cadre de la Conférence commémorative Donald Gow sur le délicat sujet du Racisme contemporain au Canada. Ce sujet, selon moi, cadre très bien dans votre mandat d'encourager l'analyse pluri-disciplinaire des questions en matière de politiques publiques. Très peu de sujets sont plus importants pour le bien-être de notre nation que ceux qui portent sur les politiques publiques portant sur le racisme et son antidote, l'égalité.

Il existe beaucoup de sensibilité autour du sujet du racisme. Qualifier une personne ou un parti de *raciste* au Canada aujourd'hui représente une grave insulte (mes avocats pourraient vous le confirmer!). Plusieurs ne veulent même pas en admettre l'existence. En fait plusieurs personnes me disent « Certes vous, Phil Fontaine, Grand Chef national, n'y êtes pas confronté. » Mais je cite Sammy Davis Jr. qui a dit « Le fait d'être une célébrité m'a permis de me faire insulter là où l'homme noir *moyen* ne pourrait même *espérer* se faire insulter ». (Je ne suis peut-être pas une célébrité dans le sens où Sammy Davis Jr. l'était, mais j'aime quand même le dicton.)

Le racisme, comme tant d'autres choses, est un concours d'interprétations. L'image que l'on aime tant du Canada comme société tolérante mène même les Canadiens progressifs à penser que seuls les actes manifestes perpétrés par certains individus à l'endroit d'autres individus constituent du racisme. Je ne le vois pas de cet œil. Aucune personne autochtone au Canada ne le voit de cet œil. Ce que nous voyons, vivons et comprenons de façon quotidienne, c'est que le racisme est tissé à même la fibre du corps social canadien.

Je discuterai, à l'occasion de la conférence d'aujourd'hui, du racisme explicite et du racisme implicite. Je décrirai premièrement ce qu'est le racisme; je décrirai ensuite ce à quoi il ressemble, de *notre* point de vue, et quelles en sont les répercussions; j'identifierai, en troisième lieu, les obstacles aux solutions possibles au racisme; et, enfin, je décrirai notre vision de ce qui est nécessaire pour assurer l'égalité future des Peuples autochtones au Canada.

QU'EST-CE QUE LE RACISME?

Une définition simple du racisme est « l'attribution d'infériorité à un groupe racial particulier et l'utilisation de ce principe afin de propager et justifier le traitement inégal de ce groupe. » Il peut se fonder sur les notions d'infériorité biologique, de déficience culturelle, d'ineptie sociale ou de sous-développement technologique. Il peut être institutionnalisé, systémique et individuel et être infligé directement ou indirectement.

Mais lorsqu'il est question de racisme, il est important d'aller au delà des définitions et de tenter d'en comprendre la complexité. Il existe plusieurs différents types de racisme; ils sont tous pratiqués de manières différentes et servent à différentes fins racistes.

Le racisme se classe généralement en trois catégories :

- 1) le racisme individuel direct, lorsqu'un individu adopte une perspective raciste dans le cadre de croyances personnelles;
- 2) le racisme subconscient indirect ou involontaire, lorsqu'un individu adopte une attitude négative à l'endroit d'une minorité visible en fonction de postulats et de craintes stéréotypés et d'ignorance;
- 3) le racisme institutionnel ou systémique, lorsque les institutions telles les agences gouvernementales, les commerces et les organismes responsables des politiques publiques, des soins de santé, de l'éducation, du logement, des services sociaux et commerciaux et autres cadres de la société, font en sorte que les droits et possibilités sont limités en fonction de la race. Le racisme institutionnel peut être direct et indirect.

Un rapport publié en 1989 et intitulé *L'élimination de la discrimination raciale au Canada* décrit la mesure de l'intégration du racisme à la culture canadienne. Le rapport indique qu'une proportion de 12 % à 16 % de la population canadienne a admis faire preuve d'un haut degré d'intolérance en fonction de la race; que 94 % des recruteurs d'agences de placement ont indiqué avoir refusé des personnes à la recherche d'un emploi en fonction de la race et que 31 locateurs de Toronto sur 73 discriminaient en fonction de la race.

L'Enquête publique sur l'administration de la justice et les peuples autochtones du Manitoba a très bien rendu, dans son rapport sommaire, l'expérience du racisme *systémique* et *institutionnel* des Autochtones. Il y était question de services de police réagissant parfois avec indifférence et parfois avec excès de zèle, normalement de façon agressive et souvent abusive. On y parlait d'un système de lois et de cours faisant fi d'importants facteurs culturels et les soumettant à des procédures incompréhensibles et des retards démesurés pour la dissipation de leurs causes. d'un système carcéral sévère et improductif, de procédures de libération conditionnelle retardant leur sortie du système carcéral, de systèmes de protection de l'enfance et de justice juvénile isolant les jeunes gens de leurs familles et de leurs communautés, d'iniquités historiques, de trahisons et d'injustices ainsi que d'une vision pour rétablir l'harmonie sociale au sein de leurs communautés.

Un des sophismes les plus répandus veut que le racisme soit irrationnel. Ce n'est pas le cas. En politique, particulièrement, le racisme et les préjugés sont toujours fondés sur des

arguments d'apparence rationnels et stratégiques, conçus de façon à faire appel au « bon sens » et à la soi-disant pensée logique. Comme vous tous ici, étudiants en politiques publiques, le savez, cette approche a de graves conséquences. Elle confère aux préjugés particuliers sur lesquels sont fondés les arguments un air de légitimité. On peut dire que le racisme est le concept et que la discrimination en est la pratique.

Mais il existe d'autres moyens de pratiquer le racisme. Outre le traitement discriminatoire explicite et le traitement discriminatoire implicite, les outils du raciste comprennent le recours à la violence et au génocide, la propagande haineuse, les menaces et le déni.

Le choix d'outil varie souvent avec la classe, la position ou le pouvoir de l'opresseur. Les membres des classes inférieure et moyenne du groupe dominant peuvent avoir recours à la violence contre les minorités raciales alors que les membres de la classe moyenne supérieure du groupe dominant pourraient avoir recours au déni dans leur vertueuse indignation face à la « diversité » et à la « discrimination à rebours ». Les institutions – organismes gouvernementaux, écoles et corporations perpétuent le racisme par l'entremise d'une variété de moyens explicites et implicites.

Mais quels que soient les moyens empruntés, toutes les formes de racisme blessent et il s'agit de blessures qui ne sont ni aléatoires, ni isolées et qui peuvent être mortelles. Qu'il soit question de racisme de ruelle, de salon, de racisme pratiquées par une entreprise ou par le gouvernement, son effet est le même, à savoir renforcer et perpétuer les conditions actuelles d'inégalité.

De nos jours, le racisme contemporain à titre d'*idéologie* est, en grande mesure, une opération *implicite*. En fait, sa caractéristique la plus marquante par rapport au racisme traditionnel est la véhémence avec laquelle il est renié.

Un exemple flagrant est la couverture avant de l'édition de février du *Rapport de l'Alberta*. Dans le cadre de sa réponse aux excuses présentées par le gouvernement fédéral pour l'abus d'enfants autochtones dans des pensionnats, le magazine a publié une page couverture où figurait une photo d'enfants autochtones souriants dans un pensionnat. L'entête apparaissant au haut de la page se lisait « L'holocauste qui n'a jamais eu lieu ».

Une telle assertion proférée devant des survivants de pensionnats de l'Ouest canadien démontre à quel point est forte la motivation de nier l'existence du racisme. Le *Rapport de l'Alberta* et ceux qu'il représente savent que le déni est l'élément principal essentiel au racisme contemporain. C'est-à-dire que si vous niez l'existence du racisme, vous n'avez pas à en rendre compte. Qui plus est, si vous en niez l'existence, toute tentative d'y remédier peut être déclarée discrimination et création de « droits spéciaux » pour le groupe minoritaire. Le fait d'utiliser le terme « droits spéciaux » pour décrire la protection juridique des groupes vulnérables cherche à nier le fait que le racisme, le sexisme et les autres formes de discrimination existent. Une connaissance même superficielle de l'histoire et des réalités modernes de la discrimination au Canada révèle que de tels dires ne font qu'état de l'ignorance du privilège et du privilège de l'ignorance.

Ce n'est pas un accident que les enjeux raciaux de l'heure au niveau de l'égalité sont les récusations de « discrimination à rebours » à l'endroit des plans d'action positive, c'est-à-dire les allégations de discrimination de la part de personnes blanches.

Une autre technique de déni est de changer le nom du racisme. Les médias sont très adeptes dans ce domaine. La présence de racisme est souvent ignorée ou dissimulée à l'aide d'euphémismes tels « désavantagés » ou « défavorisés ». Ce statut est alors lié, subtilement ou non, aux stéréotypes nous représentant comme gens *ayant* ou *causant* des problèmes. Nous sommes alors présentés comme étant trop paresseux pour travailler, des décrocheurs et prônes à l'abus d'alcool et d'autres drogues ainsi qu'au comportement criminel. Nous sommes décrits comme étant moins intelligents, moins civilisés, moins sensibles et moins humains. Est-il surprenant que nous soyons traités de façon moins amicale et moins humaine que les autres? De telles représentations justifient l'oppression aux yeux des racistes et encouragent ceux-ci davantage.

Le Winnipeg Sun est un cas typique. Pendant plusieurs mois une publicité d'Échec au crime où deux adolescents autochtones faisaient l'objet d'une fouille par la police est parue dans ce quotidien. Les conséquences de cette photo, c'est-à-dire des messages et de l'utilisation de stéréotypes discriminatoires, ont été de mener, aux yeux du lecteur, le public à croire, de façon consciente ou non, que tous les jeunes Autochtones sont des délinquants.

Le Calgary Herald en est un autre. Pendant presque un an, le Herald a, à plusieurs reprises, accordé la une aux allégations de mauvaise gestion financière de la part de l'administration de la réserve Stoney. Au même moment, des cas beaucoup plus flagrants et importants de mauvaise gestion des fonds publics par le gouvernement provincial sont pratiquement ignorés.

Il se passe deux choses. Premièrement, la couverture disproportionnée visant à minimiser la responsabilité du gouvernement blanc et à maximiser la responsabilité du gouvernement autochtone maintient de façon efficace la supériorité blanche et l'infériorité autochtone.

Deuxièmement, une telle couverture sensationnaliste pendant si longtemps ne peut que créer la fausse impression qu'il existe une crise et qu'aucun Autochtone n'est capable de gérer ses propres affaires. Un autre exemple actuel est la fureur concernant l'abattage d'arbres sur les terres de la Couronne par les Autochtones.

Il y a eu que très peu de protestations publiques par rapport aux pratiques de gestion forestière dans la province jusqu'au moment où une cour a statué que les Peuples autochtones avaient droit de récolte sur les terres de la Couronne. Maintenant que les Autochtones sont impliqués, il semblerait que tout le monde a des préoccupations en matière de conservation.

Le recours aux stéréotypes négatifs et le déni du racisme créent une impasse insurmontable pour les Autochtones. Ils laissent croire que *notre infériorité* est systémique mais que la *discrimination* à notre égard ne l'est pas.

Un autre exemple de premier plan de déni créatif que l'on rencontre souvent était le cas d'Anita Hill. Rappelez-vous lorsque le Comité du Sénat a voulu entendre le témoignage de toutes les *autres* femmes du cabinet de Clarence Thomas au fait qu'il ne *les* avait pas harcelées sexuellement pour en conclure qu'il n'aurait pu le faire à Anita Hill. Cette technique de dénégation de la discrimination à l'aide d'un postulat de traitement identique me rappelle un commentaire émis par un juge particulièrement bien avisé dans une affaire de chien bruyant. Il semblerait qu'on ait demandé au juge d'appliquer un arrêté municipal

portant sur les chiens bruyants. L'accusé tentait de présenter un enregistrement contenant le silence complet afin de réfuter les allégations. Le juge a refusé d'admettre la bande indiquant qu'il n'était pas possible de prouver qu'il s'agissait bien du chien de l'accusé qui n'aboyait pas.

Une autre façon de faire disparaître le racisme est de « l'enculturiser ». Pour ce faire, le racisme doit être présenté comme un phénomène portant sur l'ethnicité et la culture plutôt que sur la domination et la discrimination. Des exemples de cela se trouvent dans certaines interprétations « culturellement averties » des pratiques racistes au niveau de l'administration de la justice. Quoique bien intentionnées, ces interprétations sont malavisées.

Par exemple, en essayant d'expliquer la surreprésentation des jeunes Autochtones dans les institutions pénales, une analyse « culturellement avertie » en arrive à la conclusion que les différences culturelles affectant le comportement en salle d'audience expliquent pourquoi les jeunes sont inutilement criminalisés et qu'on les juge peu fiables, sans remords et récalcitrants. Cette interprétation se fonde sur le fait que les agents de police, les avocats et les juges administrant la justice dans les réserves ont, plus souvent qu'autrement, des antécédents culturels, sociaux et économiques différents de la majorité des habitants des communautés qu'ils desservent et qu'il peut leur arriver de mal interpréter ces comportements au détriment des jeunes Autochtones.

Le danger ici est que certaines activités discriminatoires sans rapport à la culture pourraient passer sous silence sous prétexte de « sensibilité interculturelle ». En d'autres termes, des facteurs tels des procureurs de la Couronne qui poursuivent avec empressement, un système de politiques de 200 % à 300 % plus important que dans d'autres compétences, peu ou pas de services de soutien en solution de rechange à la prison. Ces facteurs non culturels contribuent tous à la surreprésentation des jeunes Autochtones en prison mais une explication « culturellement avertie » en fait abstraction. Le racisme n'est jamais mentionné.

Certains juges, avocats et autres intervenants non autochtones au sein des systèmes d'administration de la justice et des services sociaux ont été trop rapides à adopter la « culture » sans remettre en question le patriarcat, le colonialisme, l'impérialisme et le sexisme. Leur notion de culture restreint celle-ci tout simplement à un vide immuable et intemporel de valeurs, de croyances, de connaissances et de coutumes qui opère parfois au détriment des femmes autochtones. Bien que les valeurs culturelles de guérison et de réconciliation doivent être respectées, l'égalité et la sécurité des femmes ne peuvent être ignorées, particulièrement quand la violence entre en jeu. Le fait d'essayer de comprendre la réalité féminine, à l'intersection du racisme et du sexisme, est souvent quelque chose qui se perd lorsqu'on s'empresse à être « culturellement averti ».

Pour aborder comme il se faut ces enjeux complexes, les cours canadiennes doivent confronter l'acte contemporain de suprématie blanche à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle d'audience sans avoir recours à une superficielle référence à l'histoire, aux biais culturels et aux conditions sociales. Elles doivent s'efforcer de comprendre la façon dont les différences culturelles, telles les différents statuts des sexes et de la race, opèrent au sein des différents groupes ainsi qu'entre ceux-ci. Cette approche mène inévitablement à des discussions concernant les différences, le contrôle, le racisme et le sexisme - la façon dont

les cultures autochtones et non autochtones en assurent la subsistance ou l'élimination. Une fois ces notions internalisées, il est beaucoup plus probable que se produisent des changements significatifs vers l'égalité tout en respectant les différences culturelles.

Il m'est toujours fascinant de voir à quel point je perçois le monde différemment de mes amis et connaissances non autochtones. De toute évidence, l'identité de la personne effectuant l'analyse fait une différence. Lorsqu'un événement particulièrement horrifiant et tragique se produit, tels le récent décès de Connie Jacobs et de son fils Ty dans leur domicile de la réserve Tsuu T'ina en Alberta, sous les coups de feu d'un agent de la GRC, les différentes perceptions se font plus évidentes. Ma réaction et celle de mon peuple est d'interpréter cet acte dans le contexte d'un mode de comportement historique de l'État à l'endroit des Autochtones en général et des femmes et enfants autochtones en particulier. Un comportement qui nous injurie et nous dévalorise, qui perçoit nos femmes comme étant des mères et grand-mères inférieures et qui nous nie la même déférence et la même protection que les Blancs tiennent pour acquis. Nous sommes donc alarmés et en colère et exigeons un recours immédiat sous forme d'une commission d'enquête indépendante des Premières Nations afin d'examiner tous les enjeux contextuels, notamment le sexisme et le racisme, des pratiques institutionnelles de la GRC et d'autres agences.

En revanche, la réaction typique de la population non autochtone au cas Jacobs est de voir un incident horrible mais isolé et peut-être même provoqué par les actions intempérantes des femmes autochtones (on ne peut que se demander si l'émoi public aurait été plus vif et l'impact sur la confiance en la police, plus grand, s'il s'était agi d'un voisinage huppé de Calgary. Il n'y a pas de lien immédiat au contexte, soit-il social, économique, politique ou historique. Une discussion plus approfondie de l'incident par rapport à la possibilité de discrimination raciale ou sexuelle a mené plusieurs intervenants à la conclusion logique qu'il n'incombe ni à l'État, ni aux diverses institutions d'intervenir dans ce cas, exception faite d'une commission d'enquête de la GRC sur ses propres procédures et d'une enquête médico-légale ne portant que sur les circonstances entourant immédiatement les décès.

Ces attitudes divergentes au même événement découlent des différentes expériences de vie des parties en cause en fonction de leurs races. Les Blancs n'ont jamais eu à voir leurs enfants se faire cracher dessus ou se faire agacer à l'école, à l'aréna ou au parc. Ils n'ont pas eu à voir leurs filles soumises à des obscénités alors qu'elles marchaient dans la rue. La plupart des femmes et des hommes blancs sont respectés lorsqu'ils font leurs emplettes ou se rendent à la clinique médicale. Lorsque des personnes non autochtones sont victimes d'un accident de la route ou d'une querelle de ménage, les forces sont respectueuses et se rendent rapidement sur les lieux.

Bien que les médias ne vous portent pas à le croire, *notre* expérience de vie nous indique que la violence et le harcèlement raciaux *sont* très répandus, communs et qu'ils constituent un danger de mort, que nous ne pouvons pas nécessairement nous fier à la police pour nous protéger lorsque nous *exigeons* très certainement le respect. Les arrestations, cette semaine, de cinq individus impliqués dans ce que la police a qualifié de meurtre à caractère raciste d'un Sikh de 65 ans en Colombie-Britannique démontrent sans équivoque que le racisme et l'intolérance se portent bien au Canada.

Il est très logique pour *nous* de faire le lien entre plusieurs milliers de vies vécues pour en arriver à l'interprétation que nous faisons du cas Jacobs. Nous interprétons de la même

façon les cas de JJ Harper, Dudley George, Donald Marshall, Betty Helen Osborne et Kittynowdlok-Reynolds. Il est également logique pour nous de tracer un lien entre cinq tentatives de suicide sur la réserve Tssu T'ina au cours des 2 dernières semaines à la fusillade Jacobs. Le désespoir et le manque de contrôle que nous éprouvons tous suite à une telle perte de vie insensée et brutale, portent plusieurs individus à croire, expérience et perceptions à l'appui, que leurs vies ne valent pas la peine d'être vécues.

L'AVENIR

En ce qui concerne les Peuples autochtones, le racisme au sein de la société canadienne continue à se partager nos vies de façon institutionnelle, systématique et individuelle. L'Enquête publique sur l'administration de la justice et les peuples autochtones au Manitoba, la Commission d'enquête sur l'affaire Donald Marshall en Nouvelle-Écosse, le Rapport Cawsey, en Alberta, et la Commission royale sur les peuples autochtones en conviennent tous. La question maintenant est de savoir ce qui doit être fait.

Les stratégies d'anti-racisme, dans la mesure où elles existent, se concentrent sur la valeur relative des vies humaines. Une réponse négative au racisme serait une déclaration que les victimes de ce racisme sont des membres importants de notre société. Il nous faut, pour reconnaître les méfaits du racisme et le besoin de renforcer notre capricieux engagement collectif envers l'égalité, *écouter* ceux qui sont les victimes de la discrimination ... afin de connaître leurs histoires.

Il est possible d'en arriver à des solutions durables en matière d'égalité entre Canadiens autochtones et non autochtones mais la vérité sur le présent et le passé doit être révélée.

Comme le disait Patricia Monture, une femme mohawk et juriste, si la société blanche ne peut en arriver à comprendre la douleur qu'endurent les hommes, femmes et enfants autochtones, elle ne comprendra jamais rien. Toutes les promesses d'égalité au monde ne pourront rien sans cette compréhension; les théories ne reflèteront pas la réalité sociale, ne reflèteront pas les expériences des individus. Pour combattre le racisme, nous devons abandonner notre réalité monolithique ethnocentrique et accepter qu'un peuple autrefois sans voix ait quelque chose à nous apprendre et puisse nous aider à bâtir une société plus saine. Le fait d'écouter les personnes sans pouvoir peut alors nous mener à la conclusion que certains groupes et membres de groupes profitent de privilèges disproportionnés, notamment le pouvoir de définir, de s'appropriier et de contrôler la réalité des autres.

Il faut bien comprendre que les racistes n'ont aucun intérêt ou désir de faire enquête sur la réalité d'autres différents d'eux-mêmes ou sur les injustices qui sont perpétrées lorsque la réalité des autres leur est imposée. Leur objectif est tout simplement de repousser le progrès en mobilisant la peur, le ressentiment, l'ignorance et l'intolérance. Pour eux, ce qui est différent doit disparaître - en traitant chacun de la même façon. Les Canadiens non autochtones doivent comprendre que cela n'a jamais été suffisant et ne le sera jamais non plus puisque le racisme n'en sera que perpétué indéfiniment. L'égalité exige un engagement envers la proposition qu'il peut y avoir plusieurs interprétations de la « vérité ».

Une autre condition préalable pour l'avenir est une reconnaissance du passé. Les violations haineuses des droits de la personne perpétrées pendant des générations à l'endroit de notre

peuple en raison de notre race ne peuvent être tout simplement effacées. Leur portée doit être cataloguée, leurs détails exposés et leurs causes étudiées. Une fois cela accompli, les résultats doivent être publiés afin que la société puisse disposer d'un compte-rendu et d'un guide afin d'éviter de répéter à l'avenir les violations que nous avons endurées. Si la vérité par rapport aux pensionnats, aux persécutions religieuses, à la destruction culturelle et à l'enlèvement en masse de nos enfants demeurent dans l'ombre, j'ai bien peur que l'égalité, la paix et la justice ne nous échappent. Ce n'est que lorsque l'inconduite est exposée et abordée que nous pouvons l'enclôtrer et aller de l'avant en toute confiance et avec détermination afin d'accomplir l'égalité, la dignité et le respect.

Certains progrès ont été réalisés à cet égard. Une première étape a été franchie avec l'établissement du fond de guérison et la présentation d'excuses pour les abus des pensionnats. Plusieurs autres étapes se dressent devant nous, ce qui nécessitera un partenariat de bienveillance de la part de Canadiens autochtones et non autochtones. J'attends avec impatience de parcourir ces sentiers avec vous.

Megweetch.